

N° SIRET : 24232009100091	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : ANTENNE MARCHE CADRA	Année 2016	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n° 1	Date d'Édition : 03/07/2017

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 28/06/2014 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice	61
Nombre de membres présents	47 + 9 POUVOIRS
Nombre de suffrages exprimés	56
VOTES : Contre =0	Pour =56
Date de convocation :	21/06/2017
	Abstentions =0

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Pierre DESARMENIEN après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Patrice MORANCAIS, PRESIDENT, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>3 702,90</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (3 703.33 - 0.43)	3 702,90
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-323 672,21</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (179 696.54 - 503 368.75)	-323 672,21
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (93 234.00 - 800.00)	92 434,00
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-231 238,21</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	3 702,90
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
<b>Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)</b>	

Accusé de réception en préfecture  
023-002300127-20170628-2017-138-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2017  
Date de réception préfecture : 10/07/2017

N° SIRET : 24232009100091	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : ANTENNE MARCHE CADRA	Année 2016	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n° 2	Date d'Édition : 03/07/2017

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 28/06/2014 à 17 heures 30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Pierre DESARMENIEN après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Patrice MORANCAIS, PRESIDENT, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Ont signé au registre des délibérations :

MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, ROBBY, LE CORRE, FERRIER, JOUANDEAU, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMON, RAVEL, DELEGLISE, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MATHIEU, MONTEIL, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, DECHAUD, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, SIMON à PERRIER S, PEROCHE à ROBBY, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à SIMONET, LAVAUD à DESARMENIEN, SCHMIDT à JARY, SEBENNE à BARBAUD, TOURNAUD à MATHIEU.

Excusés : MM. JOULOT, RAILLARD, PLAS, D'HULSTER, WELZER



Pour expédition conforme,  
Le PRESIDENT

Nombre de membres en exercice	61
Nombre de membres présents	47
Nombre de suffrages exprimés	56
VOTES : Contre =0	Pour =56
Date de convocation :	21/06/2017
Abstentions =	0

Accusé de réception en préfecture  
023-242300127-20170628-2017-138-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2017  
Date de réception préfecture : 10/07/2017